

## Une démarche patrimoniale de gestion de la qualité du vivant en Île-de-France : l'expérience de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets

Vincent Pupin<sup>a</sup>, Jeanne-Marie Viel<sup>b</sup>, Michel Colin<sup>c</sup>

<sup>a</sup> Consultant en gestion du vivant et stratégies patrimoniales

<sup>b</sup> Ancienne professeure à l'AgroParisTech

<sup>c</sup> Maire de Noisy-le-Roi (Yvelines), président de l'APPVA  
vincent@pupinfougeres.fr

### Espace rural, espace agricole, espace péri-urbain

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la croissance urbaine en France a été telle que les limites entre les espaces ruraux et les espaces urbains sont devenues de plus en plus floues. Aujourd'hui, selon l'INSEE, la surface occupée par les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées représente 30% du territoire national et la superficie agricole utile (SAU) incluse dans cet espace représente elle aussi 30% de la SAU nationale. L'« espace périurbain » n'est pas un zonage supplémentaire entre ville et campagne, il est le reflet de l'évolution de la société, de son rapport à la « nature » et à l'agriculture et de la complexité croissante des problèmes d'aménagement et de conflits d'usage (Bouraoui, 2001). À la fin des années 1990, les rapports se succèdent pour montrer la difficulté à maintenir des espaces agricoles près de Paris vivants, exploités par des agriculteurs (Larcher, 1999, Deswarte, 1999). L'ensemble des acteurs commence à reconnaître à la présence de l'agriculture plusieurs avantages : éducatif, esthétique, économique et social (Fleury et Donnadiou, 1997).

La Société d'agriculture et des arts d'Île-de-France (SAA) souhaitait initier une démarche où les agriculteurs seraient écoutés et coconstructeurs de projets avec le reste de la société. Elle a fait appel à l'Institut de stratégies patrimoniales de l'AgroParisTech (ISP) pour utiliser les concepts, les outils et les savoirs professionnels de l'approche patrimoniale (Ollagnon, 1979) susceptibles de l'accompagner dans une telle

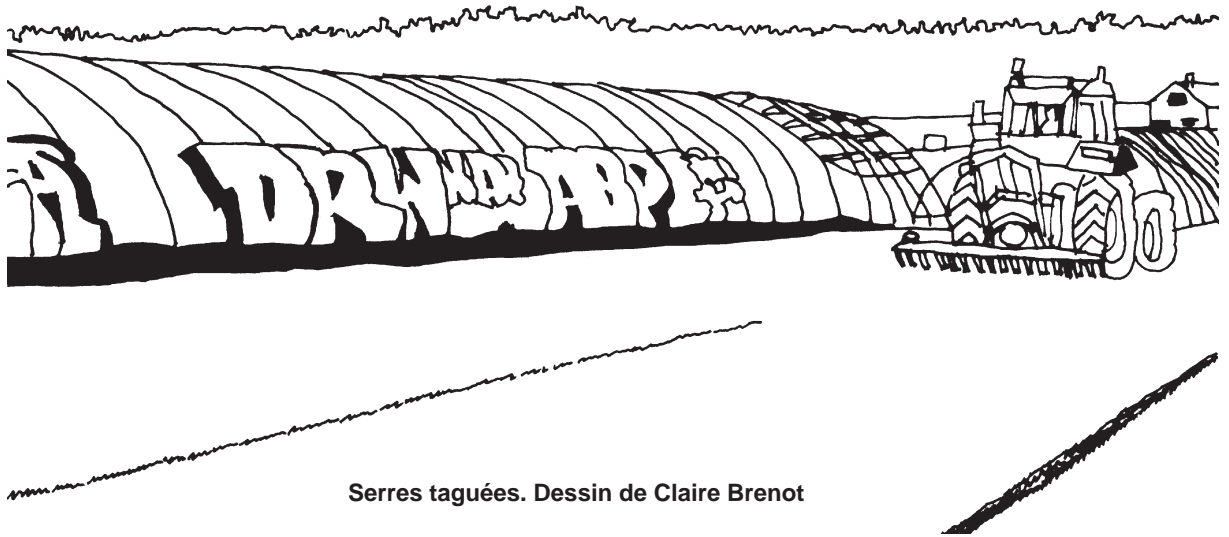
entreprise. L'ISP lui a proposé de se placer sur un enjeu qui dépasse le cadre agricole *stricto sensu* pour engager un dialogue avec les autres acteurs de l'Île-de-France concernés par les espaces agricoles : cet enjeu nous l'appelons « la gestion de la qualité du vivant ».

### Une définition de la qualité du vivant

Le vivant est « tout ce qui vit, tout ce qui concourt à la vie, tout ce qui s'organise pour vivre » d'après la définition qu'en donne Henry Ollagnon (2007). Hervé Brédif, lui, approfondit la notion de « qualité du vivant » (Le vivant, les hommes et le territoire, essai de biogéopolitique, 2004).

Lors de la démarche patrimoniale présentée dans cet article, l'utilisation du mot « vivant » était tournée vers l'action<sup>1</sup> – tout comme l'utilisation que nous avons faite du mot patrimoine (encadré 1). Au cours des rencontres entre acteurs, c'est ce qui a permis à chacun d'exprimer la « qualité du vivant » qu'il est prêt à prendre en charge et les conditions et moyens pour cette prise en charge.

1. L'objectif premier de la démarche était de permettre aux acteurs d'agir pour résoudre des problèmes communs et non de faire une étude ; c'était d'ailleurs une des conditions de l'engagement des acteurs et des financeurs dans la démarche : produire des actions, résoudre des problèmes concrets (agricoles, politiques, territoriaux...).



Serres taguées. Dessin de Claire Brenot

La qualité du vivant comporte trois dimensions :

- la qualité intrinsèque du vivant (la qualité physico-chimique de l'eau par exemple) ;
- la qualité des relations de l'homme au vivant (l'accessibilité de l'eau par exemple) ;
- la qualité des relations des hommes entre eux vis-à-vis du vivant (la convivialité autour de l'eau par exemple).

« Focaliser » sur la qualité intrinsèque revient à penser l'homme d'un côté et la nature de l'autre, ce qui ne permet pas d'appréhender un système complexe où tout est en interaction, humains et non humains. On peut préférer la position décrite par Bruno Latour (1999) qui parle « d'assemblage d'humains et de non-humains » pour décrire ces interactions entre les hommes et les éléments qu'ils choisissent de prendre en charge, et dont beaucoup peuvent être considérés comme faisant partie du « vivant » (virus, bactéries, eau, gènes, espèces animales et végétales...).

### Agriculture péri-urbaine et gestion de la qualité du vivant

« La présence durable d'une agriculture périurbaine suppose qu'elle soit inscrite dans un projet de gestion des territoires naturels prenant en compte la qualité du vivant au niveau local comme au niveau métropolitain. Ceci implique que l'avenir de l'agriculture en Île-de-France devienne le patrimoine commun des agriculteurs et des autres franciliens, ce qui n'est pas perçu comme tel ». Cette citation est extraite d'un document contractuel que l'ISP a écrit, en avril 2001, pour exposer la démarche à la SAA et aux financeurs avant sa réalisation.

Dans un premier temps, nous décrivons le dispositif mis en place pour mener à bien cette démarche, puis nous détaillerons plus particulièrement le processus engagé dans un des territoires impliqués : la plaine de Versailles. Dans ce territoire, nous verrons comment la démarche choisie a apporté des réponses aux trois questions suivantes, incluses dans le contrat initial entre la SAA et l'ISP :

- Quelle est la position des acteurs de la société d'Île-de-France vis-à-vis d'une agriculture « gestionnaire du vivant » : indifférence, rejet, ou demande ?
- Quelle gestion du vivant les acteurs veulent-ils construire selon les territoires ?
- Quels résultats stratégiques veulent-ils à atteindre à 3 ans ?

Enfin, nous tirerons quelques enseignements stratégiques de cette intervention, sur le plan de la construction de l'identité d'un territoire périurbain.

### La démarche patrimoniale

La SAA et l'ISP se sont appuyés sur des territoires volontaires. Des agriculteurs, des élus et des acteurs associatifs se sont réunis au sein d'associations, soit préexistantes, soit construites autour du projet, présidées par des agriculteurs : Les champs de la Ville à Sénart, Agriculteurs et citoyens de la plaine de Cergy, La terre et la cité sur le plateau de Saclay, Agriculteurs et citoyens de la plaine de Versailles. Sur chacun de ces territoires sont intervenues des équipes de deux personnes : un « auditeur patrimonial », ingénieur

agronome formé aux concepts et outils de l'approche patrimoniale et un « superviseur », consultant senior, permettant à l'auditeur de prendre du recul par rapport à la démarche et facilitant au besoin les relations avec l'association porteuse. L'ensemble du dispositif a été financé pendant un an et demi par le Conseil régional et la Caisse des dépôts et consignations. Dans chaque territoire, l'équipe d'intervention a suivi la même démarche.

Dans un premier temps, des entretiens approfondis (une centaine par territoire) sont réalisés par la procédure stratégique d'audit patrimonial (Ollagnon, 1987)<sup>2</sup> qui se déroule en trois phases :

- une phase macrosystémique : les entretiens sont réalisés auprès des acteurs qui ont une position globale (responsables départementaux, régionaux, experts) dans le système d'action dans lequel le territoire s'insère ;

- une phase microsystémique : les entretiens sont réalisés auprès des acteurs qui ont une position locale (agriculteurs, élus, associations, entreprises, etc.) ;

- une phase micro-macrosystémique : synthèse des deux premiers niveaux.

Dans un deuxième temps, des groupes de travail par « famille d'acteurs » se sont réunis selon la procédure des « séminaires de rencontre active » : il s'agit de construire, pour chaque famille, un « projet qualité » compatible avec les résultats de l'audit patrimonial, en quatre réunions regroupant 10 à 15 personnes et animées par l'auditeur patrimonial.

Dans un troisième temps, à partir des projets des différentes familles, une esquisse de charte a été réalisée par l'auditeur patrimonial.

Chacune de ces étapes obéit à une déontologie stricte, garantissant en particulier la confidentialité des propos tenus, et a fait l'objet d'une restitution aux personnes interrogées, qui ont pu valider les documents de synthèse. En effet, l'ensemble de ces outils doit contribuer à sécuriser la démarche dans une situation complexe, où les phénomènes de bouc-émissaire sont fréquents, de façon à dégager, si c'est possible, des intérêts communs entre les acteurs et progresser par étape vers un projet partagé.

À partir de cette méthodologie générale, les équipes d'intervention et les associations territoriales ont co-construit leur démarche dans le respect des spécificités de chaque site, pour s'adapter à la mobilisation (ou à la non-mobilisation) des acteurs. De plus, une coordination entre les quatre associations porteuses de la démarche dans les territoires, menée par l'ISP, a permis des échanges entre les quatre équipes d'intervention et avec les responsables des associations territoriales de façon à mutualiser les problèmes et les solutions tout au long du processus.

## Sa mise en œuvre dans la plaine de Versailles

La plaine de Versailles est un ensemble de vallons creusés par des rus, dont le principal, le ru de Gally, prend sa source dans le parc du château de Versailles et se jette dans la Mauldre. Elle est encadrée au Nord par la forêt de Marly et le plateau des Alluets, et au sud par le coteau de Bois d'Arcy et la plaine de Neauphle. Ce territoire comprend environ 140 000 habitants, dont 80 agriculteurs : de nombreux céréaliers, mais aussi des maraîchers, des arboriculteurs, des horticulteurs, des pépiniéristes.

### La perception de l'espace agricole

De façon générale, l'histoire récente de la plaine de Versailles est marquée par le souci de ménager à la fois le développement des infrastructures urbaines pour répondre à une forte demande locale, départementale et régionale (habitations et voies de circulation) et la protection d'un site remarquable par son paysage et ses qualités historiques dans le prolongement du château de Versailles<sup>3</sup>. Ce souci d'équilibre conduit à un aménagement mesuré, un grignotage de l'espace agricole, vécu comme une « moins mauvaise solution ». En conséquence, de nombreux acteurs départementaux (administrations, collectivités territoriales, élus) voient dans cette plaine un espace « positivement vide » (terme employé par des personnes interrogées). Vide comme un blanc sur la carte, comme un paysage agricole, mais presque sans agriculteurs, et positivement parce qu'il peut être soit rempli par des routes ou des pavillons, soit considéré comme un « bol d'air » pour les citadins.

2. Henry Ollagnon expose cette méthode en détail dans l'article du 29 octobre 1987 dans les cahiers du GERMES, n°12, mais aussi, de façon plus succincte, dans l'article de 1992 sur la gestion du risque naturel et dans l'article de 1989 au Colloque « Gérer la Nature ? » à Anseremme (Belgique). Enfin, cette méthode est l'objet d'un enseignement spécifique en troisième année à l'INA-PG (AgroParisTech).

3. Dans ce domaine, la référence est le tableau de Pierre Patel de 1668 qui montre une perspective de la plaine à partir du château de Versailles. La partie est de la plaine est classée au titre des sites pour préserver la perspective depuis le château de Versailles. Cependant, d'autres aspects historiques sont cités : fermes du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, nombreux châteaux, paysages peints par les impressionnistes...

Ce « vide » s'oppose à l'attachement que manifestent les habitants à son caractère agricole, vivant, travaillé par les agriculteurs, changeant suivant les saisons.

### **L'attachement au caractère agricole de la plaine**

Lors de l'audit patrimonial (qui n'est pas un sondage), ont été contactées les personnes a priori intéressées par le sujet ou, de par leur position personnelle ou professionnelle, acteurs de fait de la gestion du vivant.<sup>4</sup>

Quatre vingt-dix personnes ont été auditées, 32 dans la phase macrosystémique et 58 dans la phase microsystémique. Sur ces 90 personnes, 76 vivent dans une commune de la Plaine de Versailles ; les autres sont, par exemple, des membres de l'administration, des collectivités territoriales, des acteurs politiques ou agricoles... Sur ces 76 personnes, 69 personnes ont exprimé à l'auditeur leur attachement au caractère agricole de la plaine – aussi bien des élus que des membres d'associations, des agriculteurs que des commerçants...

D'ailleurs, ses habitants s'installent souvent dans cette région parce qu'ils sont près de Paris et qu'ils ont la campagne à leur porte. Bien sûr, l'attachement est plus ou moins fort, cependant, il s'exprime aussi à travers certaines actions : lutte contre le moindre projet d'urbanisation, de route, de voie ferrée ; fréquentation des chemins ruraux ; achat de parcelles pour y mettre des chevaux...

Les 7 personnes (sur les 76) qui n'ont pas exprimé cet attachement vivent dans des endroits comme certaines parties des communes du sud qui sont coupées visuellement de la plaine, et les habitants sont souvent plus tournés vers la forêt (forêt domaniale de Bois d'Arcy, forêt départementale de Sainte-Appoline).

Schématiquement, les personnes interrogées durant la phase microsystémique présentaient la plaine agricole comme une alternative fondamentalement différente, pour l'occupation de l'espace, d'une part, d'un espace public, le parc de Saint-Quentin-en-Yvelines, et d'autre part, d'un espace privé, le golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Ces deux espaces ont leurs qualités propres mais ce ne sont pas celles de la plaine agricole...

4. Quatre vingt-dix personnes ont été rencontrées individuellement, en recherchant une activité géographique et une diversité d'acteurs suffisante. Les entretiens étaient semi directs et très approfondis (ils duraient souvent deux heures, voire plus selon les cas).

### **La question du maintien de l'activité agricole**

Les associations de défense du cadre de vie et de l'environnement, très vigilantes vis-à-vis des projets d'aménagement, déplorent que, pour la majorité des autres habitants, la présence de cette plaine agricole aille de soi, que le métier des agriculteurs ne soit plus respecté, alors que les conditions économiques ne leur permettent plus d'assurer l'entretien des bâtiments, des chemins, des rus, de trouver de la main d'œuvre... Cependant, les problèmes des agriculteurs rencontrent de plus en plus d'écho auprès des autres acteurs, en particulier des élus, confrontés à des friches agricoles<sup>5</sup>, des problèmes de circulation, d'aménagement du territoire, qui renvoient à un « comportement de plaine » globalement insatisfaisant.

Malgré cette prise de conscience, les conditions du maintien de l'agriculture dans la plaine ne sont aujourd'hui pas réunies. Tous les acteurs sont démunis pour agir dans ce domaine. Les agriculteurs tentent de se maintenir en diversifiant leurs activités à partir de la valorisation d'un bâti agricole souvent remarquable mais ils sont confrontés à un paradoxe. D'un côté, la diversification semble nécessaire puisque la céréaliculture et l'horticulture sont de moins en moins rentables<sup>6</sup>, de l'autre, tout écart vis-à-vis des métiers traditionnels de l'agriculture ou bien apporte des nuisances, ou bien est suspecté d'ouvrir la porte à une urbanisation rejetée par de nombreux habitants : pensions de chevaux, location de bâtiments, projet de golf, etc.

Certaines personnes rencontrées craignent que les friches se multiplient, d'autres que la collectivité doive payer le prix fort pour maintenir un espace qui ne sera plus qu'un vaste parc.

5. Ce sont des bâtiments (hangars, fermes) à l'abandon, des parcelles achetées par des non-agriculteurs mais non constructibles et laissées à l'abandon ou bien squattées par des personnes en difficulté. Certains terrains interstitiels (entre deux routes, ou entre route et village) et entrées de chemins sont aussi des lieux privilégiés pour le dépôt d'ordures, contre lequel les mairies sont souvent démunies – le problème des déchets, est, en soi, un problème complexe.

6. Les conditions économiques décrites ici sont celles exprimées par des agriculteurs avec les contraintes du milieu périurbain pendant la période 2002-2003. La rentabilité de la céréaliculture s'est beaucoup améliorée depuis avec la hausse des cours mais, pour plusieurs agriculteurs de la plaine de Versailles rencontrés lors de l'audit, l'activité céréalière proprement dite est souvent moins rentable que la valorisation de leurs bâtiments.



D'autres encore pensent que le nombre d'agriculteurs baissant, les problèmes d'entretien de la plaine seront plus difficiles à régler : l'agriculteur habitera loin de la commune, toute succession ouvrira la porte à un nouveau grignotage de l'espace agricole, au pire à l'urbanisation pure et simple.

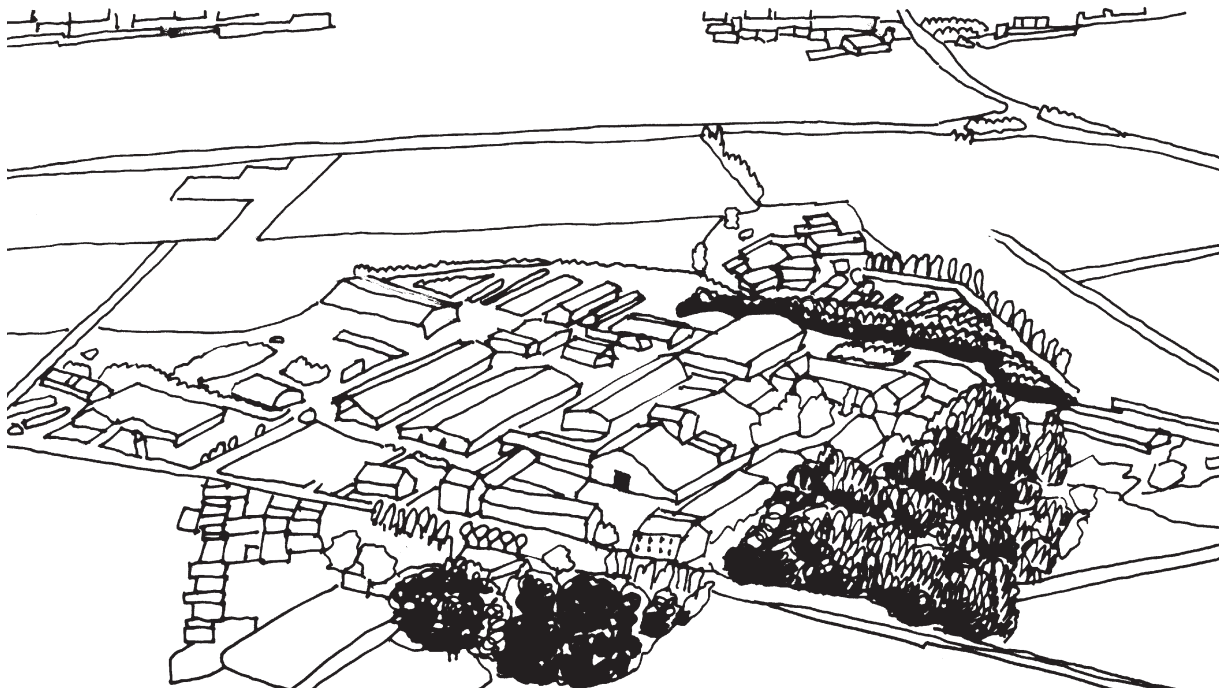
**Une question pour tous les acteurs**

Dans ce territoire de la plaine de Versailles, quatre groupes se sont réunis par famille d'acteurs : agriculteurs, élus, associations de défense de l'environnement et du cadre de vie, acteurs du loisir et de la connaissance du territoire (associations de randonnée pédestre et cycliste, associations d'histoire : histoire des villages, du petit patrimoine bâti, des fermes, du chemin de fer).

Ils ont approfondi le constat fait durant l'audit patrimonial. En particulier, ils ont considéré les problèmes des agriculteurs comme des révélateurs de problèmes communs de gestion de la qualité du vivant : urbanisation, transport, accueil des gens du voyage, entretien du territoire. Ils ont convenu ensemble de la nécessité de construire un espace de dialogue et un « dessein commun » : « Il ressort du travail des groupes l'envie d'engager une dynamique d'amélioration de la qualité du vivant dans la plaine de Versailles, centrée sur

l'amélioration de la qualité de l'agriculture : tous les acteurs, en améliorant la qualité de l'agriculture, peuvent améliorer la qualité de la circulation, de l'aménagement du territoire, du patrimoine historique et culturel, de la nature et de l'économie » (Pupin, 2003).

La mobilisation des acteurs, en particulier pour la mise en place de ces groupes, a été longue et délicate – de nombreuses réunions préparatoires ont été nécessaires avec les élus, les agriculteurs, les associations – et s'est étalée sur deux ans, car si l'ambition de la démarche était séduisante, chacun avait de bonnes raisons pour jouer le *statu quo*, pour attendre que l'autre fasse le premier pas. Cette démarche patrimoniale a ainsi suscité un engagement progressif, une dynamique où chaque acteur a pu écouter l'autre et s'exprimer. Les participants ont, peu à peu, changé leur regard sur l'espace agricole, les agriculteurs et leurs problèmes. Ils ont pu construire un lieu de rencontre et de négociation tourné vers l'action, sur la base de l'esquisse de charte proposée par l'équipe d'intervention.



La ferme expérimentale de l'INRA de Plaisir-Grignon, vue aérienne. Dessin de Claire Brenot.

## Des changements dans le regard des participants

La démarche patrimoniale a apporté des réponses à la première question posée en introduction : quelle est la position des acteurs de la société d'Île-de-France vis-à-vis d'une agriculture « gestionnaire du vivant » : indifférence, rejet, ou demande ?

Elle a d'abord montré une indifférence des habitants de la plaine de Versailles vis-à-vis des agriculteurs dans leur position classique de producteurs ; beaucoup de personnes n'en parlent même pas ; la plupart des fermes semblent invisibles aux habitants. En quelque sorte, la démarche a rendu visible les agriculteurs de la plaine, la diversité de leurs situations, les problèmes qu'ils rencontrent, leurs projets aussi. Les nombreuses réunions organisées entre les acteurs ont montré à tous que l'espace agricole n'était pas « vide », et que s'il était un beau paysage, il était aussi un lieu de travail. Cela dit, pour la plupart des participants, s'ils comprenaient les problèmes et les projets des agriculteurs, l'agriculture elle-même restait un domaine strictement professionnel, des problèmes et des projets « agricole-agricoles » en quelque sorte.

C'est avec la deuxième question posée – Quelle gestion du vivant les acteurs veulent-ils construire selon les territoires ? – que ces problèmes et ces projets sont apparus comme des symptômes d'une prise en charge du vivant défaillante au niveau de l'ensemble des communes concernées : pollution de l'eau, artificialisation du milieu, dépôts sauvages d'ordures, développement des friches, difficulté à se déplacer, à accueillir les gens du voyage...

En termes de gestion du vivant, la présence d'agriculteurs dans la plaine de Versailles peut s'avérer précieuse, parfois de façon tout à fait inattendue : une nuit où le gel a été particulièrement fort et subit, les pompiers ne pouvaient pas sortir de leur dépôt sur l'autoroute A13, alors que de nombreux accidents étaient à déplorer. Ils ont alors fait appel à un agriculteur de la plaine qui avait le matériel adéquat et aussi la capacité de mobiliser un ouvrier agricole en pleine nuit pour racler le verglas qui empêchait les pompiers de sortir. Ainsi, la position des agriculteurs comme « gestionnaire du vivant » est apparue pour les habitants de la plaine, beaucoup plus signifiante par rapport à leurs propres problèmes et projets.

Cette démarche a aussi permis de changer le regard des agriculteurs sur eux-mêmes. Au départ, la question du « vivant » leur semblait théorique, loin de leur « ras-le-bol » dû aux difficultés quotidiennes dans l'exercice de leur profession. Puis, d'une part, ils se sont rendus compte que les autres acteurs les écoutaient, et au premier chef les élus, parce que la question du vivant dépasse le cadre agricole. D'autre part, ils ont vu qu'ils avaient besoin de redéfinir entre eux ce qu'est aujourd'hui leur activité, au-delà du cadre purement agricole. Lors d'une réunion préparatoire pour la mise en place des groupes de travail, une trentaine d'agriculteurs se sont réunis. Chacun a décrit son activité de production et, à côté une autre activité souvent plus rémunératrice, qui allait du travail à façon à la jardinerie, jusqu'à la location de ses bâtiments pour des réceptions. Le dernier agriculteur à se présenter, un céréalier, a constaté : « finalement, ma diversification, c'est de louer mes bâtiments à des entreprises ! ».

Ce changement de regard sur la diversification leur a permis de réfléchir à quelles conditions la plaine de Versailles pouvait rester agricole : quelles activités offraient-ils pour permettre une meilleure gestion du vivant ? quelles étaient, par conséquent, leurs attentes vis-à-vis des autres acteurs, au-delà des problèmes purement agricoles ? Malgré l'extrême diversité de leurs situations, ils ont pu trouver ainsi des intérêts communs, et faire des propositions concrètes en termes d'activités pour passer de nouveaux contrats avec la société sur le territoire : épandage de déchets verts, entretiens des chemins et des rus, traçage de produits alimentaires destinés à la restauration hors foyer, etc.

## La stratégie retenue : création d'une association patrimoniale

L'esquisse de charte issue de la démarche proposait la création d'une « instance de plaine » permettant la prise de responsabilité de chacun des acteurs impliqués. Six grands « projets-qualité » avaient été définis :

- valoriser et améliorer la qualité du bâti agricole et historique ;
- améliorer la qualité de la circulation agricole et rurale ;
- développer des projets économiques en harmonie avec le site ;
- une information et une pédagogie de qualité ;
- améliorer la qualité des procédures administratives et stratégiques ;
- améliorer la qualité de l'eau et de la nature.

Ces projets ont permis de répondre à la troisième question : quels résultats stratégiques les acteurs veulent-ils atteindre à 3 ans ?

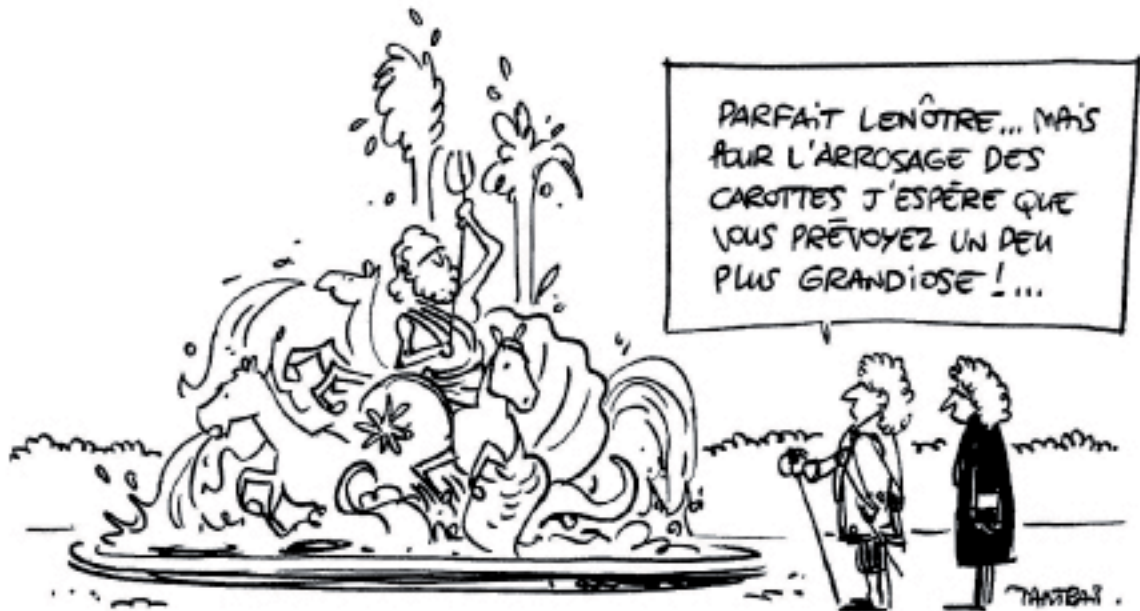
Le financement régional étant terminé, le travail d'accompagnement de l'association territoriale par la facilitation de la rencontre et de la négociation des acteurs, mené par l'équipe de l'ISP, a pris fin en 2003. Les participants de la démarche ont utilisé cette esquisse comme base pour créer une nouvelle structure. L'association territoriale Agriculteurs et citoyens de la plaine de Versailles s'est transformée, le 15 mars 2004, en Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA, voir le site [www.plainedeversailles.fr](http://www.plainedeversailles.fr)).

Les élus, en particulier, se sont beaucoup investis. Seize communes ont adhéré à l'association. La nouvelle association est composée de trois collèges : élus, agriculteurs, associations. Des personnes qualifiées (experts, administrations) participent d'autre part régulièrement aux réunions. La mobilisation des acteurs autour de cette nouvelle structure, sa mise en place, la concrétisation des actions demandent du temps, beaucoup de rencontres et de négociations. En quatre ans, l'association a consolidé ses partenariats, en particulier avec la Chambre d'agriculture et les services de l'état. Elle est devenue un interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne l'aménagement du territoire, le développement agricole et la préservation de l'espace agricole. Des partenariats ont été engagés sur les questions agricoles avec l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'AgroParisTech.

Plusieurs projets sont à l'étude : développement de la filière équine (hébergement de chevaux principalement), organisation de circuits courts pour les agriculteurs spécialisés, amélioration des conditions d'embauche dans le domaine agricole (logement, formation, réinsertion). L'association met en avant la gestion du vivant<sup>7</sup>. Elle veut, de façon globale, valoriser le nom « Plaine de Versailles », en faire le symbole d'un art de vivre et monter des événements autour de ses qualités paysagères (par exemple, mettre en valeur l'avenue de Villepreux, dans le prolongement du château de Versailles, dans le respect de l'activité agricole).

Aujourd'hui, la principale force de la démarche est d'avoir engagé une dynamique positive entre les acteurs concernés par le devenir de ce territoire. Les choses ont bougé en matière de gestion du vivant : des ponts existent entre la volonté de protéger les aspects historique et pay-

7. Voir l'édition, par l'APPVPA, de la plaquette « La plaine de Versailles et le plateau des Alluets, le vivant au cœur d'un territoire », 2004.



sager et la volonté de maintenir une agriculture vivante. En particulier, la question de la diversification est débattue explicitement.

Des faiblesses apparaissent cependant dans cette dynamique : pour l'instant seuls quelques jeunes agriculteurs ont réellement investi cette nouvelle instance. Les autres agriculteurs sont encore sceptiques, ils attendent des retombées plus concrètes. De même, si certaines associations de protection de l'environnement sont partie prenante, d'autres ont choisi de ne pas participer, considérant que leurs propositions n'étaient pas reprises.

### **Conclusion : une démarche productrice d'identité territoriale**

Telle que nous l'avons exposée, la démarche a donc permis aux acteurs de définir ce qu'ils voulaient prendre en charge ensemble et dans quelles conditions (organisation des acteurs, calendrier...) : un territoire, des objets (chemins, bâtiments historiques, paysage, déchets, eau...), des activités (diversification, pédagogie, communication).

La plaine de Versailles est une entité en construction. Avant cette démarche, elle n'avait pas d'existence officielle, il lui était d'ailleurs souvent préféré l'expression « Val de Gally ». Les communes n'avaient pas de structure intercommunale les regroupant toutes<sup>8</sup>. L'APPVPA est la première forme d'expression d'un réel dessein commun autour de l'espace qu'elles partagent. Avec la démarche patrimoniale, les acteurs ont peu à peu défini ensemble le territoire. D'ailleurs, l'APPVPA ne regroupe pas exactement les communes comprises dans le site choisi initialement : les acteurs du plateau des Alluets, au Nord-Ouest, se sont mobilisés, tandis que ceux de certaines communes du sud, souvent coupées de la plaine par l'urbanisation, ont préféré ne pas s'impliquer.

8. Seul un Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) existait jusqu'en 2003, mais il a disparu.

Pour arriver à ce résultat, nous avons utilisé des métalangages (encadré 1), c'est-à-dire des mots contenant dont le contenu est négociable : « patrimoine » et « vivant ». Le contenu du mot « patrimoine », au début de la démarche, variait suivant l'interlocuteur : patrimoine agricole (champs, bâti) pour les agriculteurs, patrimoine rural (chemins, rus, villages) pour certaines associations, cadre de vie (paysage) pour d'autres. L'état, lui, défendait surtout le site classé de la plaine de Versailles. Nous avons accepté toutes ces dimensions patrimoniales et nous avons facilité la rencontre et la négociation des participants autour de la recherche d'intérêts communs. Le « vivant » a servi de fil directeur, d'élément dont la qualité concerne tous les acteurs et de révélateur de la complexité de la situation. Les parti-

cipants de la démarche ont exprimé ce à quoi ils étaient attachés, le « vivant » qu'ils sont prêts à gérer ensemble comme un « patrimoine », dans le respect des légitimités de chacun. Tout cela a défini peu à peu l'identité du territoire, ses contours et les personnes qui s'y investissent.

Les trois autres territoires concernés ont chacun investi le mot « patrimoine » différemment. La présence d'une ville nouvelle à Cergy et à Sénart a accru la difficulté de la démarche. L'agriculture y est fragmentée, précarisée, cantonnée dans des zones à urbaniser. Les agriculteurs ont les plus grandes difficultés à repenser l'agriculture dans cet espace agressif pour leur activité (Christin, 2005).

Néanmoins, à Sénart, la démarche a permis aussi de changer le regard des agriculteurs sur la ville et de la ville sur l'agriculture. Le projet national et régional de pôle high-tech et scientifique sur le plateau de Saclay<sup>9</sup> pèse beaucoup sur la démarche engagée par l'association Terre et cité sur un territoire qui concentre un grand nombre d'enjeux (agriculture, eau, paysage, recherche scientifique, nucléaire...) et où les participants ont exprimé un attachement particulièrement fort à cet « espace de respiration de la mégapole parisienne » (Bredif, 2004).

Dans chacun de ces territoires périurbains à la patrimonialité différente, le « vivant » reste un enjeu pertinent pour la rencontre et la négociation des acteurs, créateur d'identité à la fois pour les agriculteurs et pour le territoire dans son ensemble ■

**Encadré 1.**  
**« Vivant » et « patrimoine » : des mots contenant dont le contenu est négociable**

Le mot « patrimoine » est investi par un nombre croissant de disciplines : juridique, économie, génétique, ethnologie, écologie, géographie... De nombreux auteurs explorent ainsi cette notion dans des ouvrages interdisciplinaires, entre autres\* : Jeudy (1990), Lamy (1996), Cormier-salem *et al.* (2002), Barrère *et al.* (2005). Le contenu de ce mot recouvre en effet un champ de plus en plus large au niveau français comme au niveau international. Il est possible de considérer ainsi le patrimoine comme un mot contenant, au contenu évolutif. Dans les démarches patrimoniales que nous menons, nous en faisons une utilisation stratégique dans une situation complexe : l'évolution du contenu du mot est négocié entre les acteurs dans le but de résoudre un problème ou de construire un projet. Le patrimoine est ainsi utilisé comme un « métalangage ». Il s'agit de s'accorder sur le contenu du mot, de communiquer sur notre façon de communiquer, de « métacommuniquer ». Nous faisons référence aux travaux des systémiciens de l'école de Palo Alto (Watzlavick, 1979). Bateson (1972) décrit ces mécanismes de métacommunication à la fois pour le traitement des schizophrènes et pour l'apprentissage des dauphins... Henry Ollagnon l'utilise dans son enseignement à l'AgroParisTech. Certains mots se prêtent ainsi particulièrement à cette utilisation comme métalangage parce qu'ils constituent des « formes » que nous réinvestissons sans cesse pour décrire la réalité : territoire, paysage, vivant... Il est toujours possible de les utiliser dans une acception non négociable où le contenu est fixe, mais dans certaines conditions de stabilité institutionnelle (politique ou scientifique).

(\*) Ces différentes utilisations sont analysées dans la thèse en cours de Vincent Pupin, *Les approches patrimoniales au regard de la question de la prise en charge du monde*. En particulier, la notion de « métalangage » y est approfondie.

## Références bibliographiques

- BARRÈRE C., BARTHÉLÉMY D., NIEDDU M., VIVIEN F.D., 2005. *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* L'Harmattan, Paris, 338 p.
- BATESON G., 1972. *Vers une écologie de l'esprit*. Le Seuil, Paris, 285 p.
- BOURAQUI M., 2001. *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Etude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire : le plateau de Saclay, à Paris et la plaine de Sijoumi à Tunis*. Thèse de doctorat en Sciences de l'environnement, École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, École nationale supérieure du paysage de Versailles, 441 p. Ruralia, 8. En ligne : <http://ruralia.revues.org/document223.html>

9. Le plateau de Saclay fait maintenant officiellement l'objet d'une opération d'urbanisme d'intérêt national (OIN) annoncé par le Premier ministre le 20 octobre 2005.

- BREDIF H., 2004. *Le vivant, les hommes et le territoire, essai de biogéopolitique*. Thèse de doctorat, Institut national agronomique Paris-Grignon et École normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon, 815 p.
- BREDIF H., CHRISTIN D., PUPIN V., 2003. Retisser des liens entre rural et urbain : quatre territoires d'Île-de-France se mobilisent. *Sol et Civilisation*, n°24.
- CHRISTIN D., 2005. Un processus d'adaptation de l'agriculture à de nouveaux enjeux de territoire. L'exemple de la ville nouvelle de Sénart. *Sol et Civilisation*, n°28.
- CORMIER-SALEM M., JUHE-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B., 2002. *Patrimonialiser la nature tropicale, Dynamiques locales, enjeux internationaux*. IRD Editions, Paris, 468 p.
- DESWARTE D., 1999. *Le devenir des espaces agricoles et naturels en zone périurbaine*. Rapport au CESR. Conseil économique et social, région Ile-de-France, 305 p.
- FLEURY A., DONNADIEU P., 1997. De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 31, 45-61.
- JEUDY H.P. (dir.), 1990. Patrimoines en folie. Éditions des sciences de l'homme (*Ethnologie de la France, Cahier 5*), Paris, 297 p.
- LARCHER G., 1999. *L'avenir des espaces périurbains*. Rapport d'information (1998-1999) de la Commission des affaires économiques du Sénat. Sénat, Paris, n°292, 45 p.
- LAMY Y., 1996. *L'alchimie du patrimoine*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 532 p.
- LATOUR B., 1999. *Politiques de la nature : Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* La Découverte, Paris, 388 p.
- OLLAGNON H., 1979. Propositions pour une gestion patrimoniale des eaux souterraines : l'expérience de la nappe phréatique d'Alsace. *Bulletin interministériel pour la rationalisation des choix budgétaires*, 36, 33-73.
- OLLAGNON H., 1987. Une nécessaire rencontre des approches théoriques et pragmatiques de la gestion de la nature : l'audit patrimonial de type système-acteurs. *Cahier du Germes*, 12, 91-106.
- OLLAGNON H., 2007. L'alimentation entre les hommes, les êtres vivants et les territoires. *Economie et Humanisme*, 380 (Les défis de l'alimentation : Qui n'est pas responsable ?), 76-81.
- PUPIN V., 2003. *Conditions et moyens d'adaptation de l'agriculture périurbaine et gestion du vivant dans la métropole francilienne, vers une démarche patrimoniale de coopération agriculture-cité dans le territoire de la plaine de Versailles*. Rapports d'audit patrimonial. Synthèse des séminaires de rencontre active, Présentation d'une première esquisse de charte à Villepreux, le 20 mai 2003. ISP/INAPG – Association agriculteurs et citoyens dans la plaine de Versailles.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J.H., JACKSON D.D., 1979. *Une logique de la communication*. Le Seuil (Points Essais), 280 p.